

Le Maire et l'équipe de direction de la Ville et de l'Agglomération sont sur le pont



Depuis la consigne de confinement décidée par le Président de la République, le suivi des priorités locales est assumé de jour en jour. Ainsi se tient journellement, avec les précautions imposées, une réunion présidée par le Maire, Président de Colmar Agglomération.

Sont examinées et mises en application les consignes passées la veille par Monsieur le Préfet.

De plus, sont chaque fois adaptées, les mesures qui s'imposent en matière d'organisation intérieure, pour la meilleure efficacité possible des deux collectivités. Décisions prises ce matin, dans le prolongement des consignes de l'Etat :

1. JEUNESSE

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville de Colmar met tout en œuvre pour accueillir les enfants des personnels hospitaliers et professionnels de santé. Ainsi, les écoles Wickram, Pfister et Serpentine sont ouvertes et accueillent chaque jour une moyenne de 30 enfants de 7h30 à 18h30.

La Ville assure de plus le lien entre le réseau des assistances maternelles et ces mêmes personnels pour les gardes d'enfants de 0 à 3 ans. Une crèche est ainsi prête à ouvrir en cas de besoin.

2. AIDES AUX ENTREPRISES

En outre, les services de la Ville de Colmar et de son agglomération veilleront à assurer un traitement optimisé du paiement des factures des prestataires et fournisseurs. De même, pour les marchés publics d'un montant certain, il est mis en place un dispositif d'avance à hauteur de 20 %, au-delà du taux de 10 % obligatoire.

De plus, les délais d'exécution des marchés seront neutralisés pour les entreprises qui sont dans l'incapacité de répondre à la commande.

Rappel : pour les entreprises qui sont en capacité de travailler partiellement, la Ville et Colmar Agglomération permettent la continuité des travaux y compris pour les marchés à bons de commandes.

Par ailleurs, Colmar Agglomération est dans le circuit avec la Région « Grand Est », cette après-midi, pour la recherche de la meilleure efficacité possible envers les entreprises.

3. MASQUES

La Ville de Colmar offre près de 9 000 masques (périmés pour les seuls élastiques, mais ils sont tout à fait utilisables en l'état), distribués comme suit :

- **4500 pour l'hôpital Pasteur**
- **1500 pour l'hôpital Schweitzer**
- **3000 pour les pharmacies qui se chargeront de leur distribution**

4. HÔPITAL

Le Maire de Breisach Am Rhein m'a proposé du gel. Je l'ai mis à disposition de l'hôpital Pasteur et du corps des infirmières libérales.

Hier, à l'hôpital, 218 personnes sont sorties alors que seules 124 sont sorties la veille.

Est-ce le début d'un mieux ? Nous l'espérons.

Le Maire

Gilbert Meyer

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr

colmar.fr